



Déjà 20 ans (2004-2024)!

**CONSEIL DE QUARTIER DE SILLERY
CONSEIL D'ADMINISTRATION
Mardi 12 novembre 2024**

**9^e assemblée ordinaire du conseil d'administration du conseil de quartier
de Sillery, tenue le mardi 12 novembre 2024, au Centre communautaire
Noël-Brulart, 1229, avenue du Chanoine-Morel, salle 107.**

(21 pages)

PRÉSENCES

M ^{me} Janet Drury	Présidente (2026)
M. Julien Roy	Vice-président (2026)
M. Luc Trépanier	Secrétaire (2025)
M. Hugues Beaudouin	Trésorier (2026)
M ^{me} Hélène Plé	Administratrice (2025)
M ^{me} Mary Shee	Administratrice (2025)
M ^{me} Anna Cividino	Administratrice (2026)
M. Pierre Gagnon	Administrateur (2026)
M. Patrice Louison	Administrateur (2025)
M. Guy Bilodeau	Administrateur (2025)

ABSENCE

M. Maxime Bélanger Administrateur (2025)

Membre sans droit de vote

M^{me} Maude Mercier-Larouche Conseillère municipale,
district Saint-Louis–Sillery et
présidente de l'Arrondissement

IL Y A QUORUM

AUTRES PRÉSENCES :

M^{me} Cristina Bucica Conseillère en
consultations publiques
M^{me} Junie Lecoq Secrétaire de rédaction

Onze personnes assistent à l'assemblée.

Ordre du jour

1.	Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 04
2.	Adoption du procès-verbal de la rencontre du mardi 8 octobre 2024	19 h 06
3.	Information de la conseillère municipale	19 h 07
4.	Questions et commentaires du public et des administrateurs	19 h 16
5.	Activités et suivis <ul style="list-style-type: none"> • Mobilité et environnement <ul style="list-style-type: none"> - Projet de mobilisation à la sécurité routière - Nouveau projet et demande de subvention (Résolution) - Ça marche doc, le 9 novembre • Urbanisme et aménagement <ul style="list-style-type: none"> - Sécurité routière sur l'avenue Preston (Résolution) - Réaménagement de l'avenue Charles-Huot – (Réponse de la Ville à la résolution adoptée en octobre) - Réaménagement de l'avenue du Chanoine-Morel - Atelier d'échanges le 26 novembre • Histoire, patrimoine et culture <ul style="list-style-type: none"> - Comité ad hoc sur le site patrimonial • Communautaire, parcs et loisirs 	20 h 06
6.	Fonctionnement <ul style="list-style-type: none"> • Secrétariat • Trésorerie 	20 h 47
7.	Divers	20 h 56
8.	Levée de l'assemblée	21 h 01

Procès-verbal

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

M^{me} Drury, présidente, ouvre la séance à 19 h 04. M. Gagnon propose et M. Bilodeau seconde l'adoption de l'ordre du jour de ce mardi 12 novembre 2024.

2. Résolution 24-CA-51, Adoption du procès-verbal de la rencontre du mardi 8 octobre 2024

Aucun nouvel élément n'a été apporté. M. Patrice Louison propose et M. Julien Roy appuie l'adoption du procès-verbal de la rencontre du 8 octobre 2024.

3. Information de la conseillère municipale

- **Réaménagement de Chanoine-Morel** : la conseillère municipale invite à participer, ce 26 novembre à 19h00 au Centre communautaire Noël-Brulart, à un atelier de consultation publique pour le réaménagement de Chanoine-Morel (incluant Sheppard). Cela parlera du verdissement, de la mobilité, de la piste cyclable, etc.

- **Chantier privé sur chemin Saint-Louis** : problème majeur dû à un glissement de terrain concernant le projet *Laforest*, impactant la circulation. La

conseillère invite la population à suivre les informations sur le chantier et le site de la Ville.

- **2003, chemin Saint-Louis** : après une vérification auprès du promoteur, le garage étant démoli, l'échéancier pour la construction de copropriétés est précisé et sera confirmé dans deux semaines (début des travaux sûrement après la fonte des neiges, au printemps 2025). Le permis de stationnement temporaire de deux ans arrive à échéance en février 2025.

- **Lancement microdistillerie *Cherry River*** : Le Conseil de quartier a demandé à la Ville de lui dire si le zonage, modifié récemment, permet aux propriétaires de louer la salle pour les rassemblements de 150 personnes, comme annoncé dans les journaux. La conseillère municipale précise qu'un tel usage n'avait pas été explicité ni par le propriétaire ni par la Ville lors de la consultation publique effectuée auprès du Conseil de quartier. L'impact de l'achalandage sur la circulation et le stationnement étaient analysés plutôt en fonction d'un maximum de 60 visiteurs/jour. Les équipes de la Ville ont entamé des démarches pour s'assurer du respect de ce qui a été dit lors de la consultation. Le zonage permet un lieu de rassemblement d'une superficie de plancher de 500m² sans préciser le nombre de personnes maximales.

- **Intersection chemin Saint-Louis et boulevard Laurier** : concernant la résolution adoptée en 2022 par le conseil sur l'intersection, permettant un virage à gauche, une analyse est en cours, notamment une évaluation des coûts à la Ville de Québec pour la planification budgétaire.

4. Questions et commentaires du public et des administrateurs

- **Avenue Maguire** : M. Bourque a partagé son mécontentement concernant les cônes orange proches des lampadaires sur l'avenue Maguire. Il demande au Conseil de quartier de prendre une position et de retirer ces cônes qu'il ne trouve pas esthétiques. M^{me} Mercier-Larouche partage son point de vue et fait savoir que la demande a été entendue.

- **Avenue Preston** : les habitants de la rue sont venus témoigner au sujet de problèmes de circulation et de sécurité depuis les travaux de réaménagement de l'avenue Maguire. La rue est désormais en sens unique vers le sud, mais de nombreuses voitures continuent de circuler à grande vitesse, souvent à contresens. En plus de ces infractions, on note des problèmes de stationnement illégal et de circulation de transit notamment par les camions. Aucune amélioration n'a été apportée malgré les plaintes répétées.

Un résident a expliqué qu'il possède une caméra qui enregistre ces incidents, fournissant ainsi plusieurs preuves concrètes. Un autre habitant a exprimé sa déception face au désordre et au manque de mesures pour ralentir les voitures, notamment l'omission de deux bacs à fleurs qui auraient pu servir de

ralentisseurs. Les risques d'accident sont nombreux, et les réactions des conducteurs fautifs sont parfois agressives.

Les résidents demandent une mesure d'urgence pour assurer la sécurité des habitants, surtout celle des enfants. Une habitante soutient cette demande. M. Villeneuve a précisé que les problèmes de circulation surviennent principalement lorsque les restaurants sont pleins, bien que cela reste irrégulier. Un autre résident a signalé une diminution de la sécurité au fil des ans, en partie attribuable à l'absence de trottoirs.

Pour appuyer la demande, une présentation a été faite, proposant soit d'installer des panneaux de sens interdit aux deux extrémités de la rue, soit de restreindre l'accès à son entrée. M. Louison et M^{me} Mercier-Larouche encouragent de contacter le 311 pour signaler ces préoccupations. Les citoyens répondent que de nombreuses plaintes ont été signalées au 311 sans que des mesures efficaces soient implantées.

- **Avenue Charles-Huot** : M^{me} Beaulieu, représentante d'un groupe de résidents du côté sud-est de cette avenue demande à la Ville de modifier le projet de réaménagement afin de retirer les 16 stationnements sur rue prévue dans leur secteur. Ils considèrent que l'aménagement proposé n'est pas sécuritaire pour les cyclistes. M^{me} Beaulieu propose de faire signer une pétition rapidement afin de convaincre la Ville de modifier le projet initial. M^{me} Mercier-Larouche fait part que les plans ont été reçus et qu'en janvier il y aura les appels d'offres. Elle considère donc qu'il est un peu trop tard pour modifier les plans initiaux.

- **Spectacles Bibliothèque Charles-H.-Blais** : M. Beaudoin, fait part de sa déception de ne plus voir des spectacles en face de la bibliothèque. M^{me} Mercier-Larouche partage les préoccupations de la Ville. Seulement c'est la SDC Maguire qui était responsable de l'organisation de plusieurs activités du site et voulait mettre une scène permanente. Mais après le départ de l'ancien directeur général, le dossier sera confié à son remplaçant. M^{me} Mercier-Larouche fait savoir que les représentations devant la Ville ont été faites, étant donné son intérêt à voir de nouveaux projets sur la place.

- **Vignettes de stationnement** : un citoyen voudrait savoir combien de vignettes ont été vendues en 2023 et en 2024, pour savoir s'il y a eu une diminution de ventes. Il a partagé sa déception et son mécontentement face aux réponses fournies par la Ville après la réforme apportée.

5. Activités et suivis

- **1, Mobilité et environnement**

- **Projet de mobilisation à la sécurité routière - Nouveau projet et demande de subvention (Résolution)** : M. Trépanier dépose le projet (1 B) et une résolution (1

A) est adoptée. Ainsi, M. Trépanier propose et M^{me} Cividino appuie. Le public est enjoué et partage l'intérêt de ce projet qui est décrit à la suite de la résolution. Cette fois, le projet est évalué à 12 000 \$, sans taxes, plutôt que 15 000 \$ car l'école Saint-Michel de Sillery a décidé de réaliser son propre projet. Afin de renouveler la formule, un nouveau collaborateur, **Accès Transports Viables** (ATV), participera aux formations des élèves.

RÉSOLUTION 24-CA-52 (voir annexe 1 A et 1 B, formulaire de la demande)

- **Ça marche doc, le 9 novembre** : La présidente partage une activité proposée par le Conseil qui a eu lieu la semaine dernière au sentier des *Grands-Domains-de-Sillery*. Cette activité qui a été grandement appréciée et a attiré au moins une trentaine de participants.
- **2, Urbanisme et aménagement**
 - **Sécurité routière sur l'avenue Preston (Résolution)** : Une résolution est déposée. M^{me} la présidente en fait la lecture. M. Roy propose et M. Louison appuie. La résolution est adoptée.

RÉSOLUTION 24-CA-53 (voir annexe 2)

- **Réaménagement de l'avenue Charles-Huot – (Réponse de la Ville à la résolution adoptée en octobre)** : M^{me} la Présidente partage le fait que le Conseil était déçu des d'explications reçues de la Ville notamment au sujet des modifications apportées au projet afin d'ajouter des stationnements sur rues M^{me} Shee témoigne de la dangerosité de l'intersection Charles-Huot/ Saint-Louis. M^{me} Beaulieu exprime qu'elle est déçue de ne pas pouvoir bénéficier des plans prévus, des priorités de la Ville, etc. Les résidents du secteur sud-est n'ont jamais demandé l'ajout de stationnements sur rue dans leur secteur.
- **Réaménagement de l'avenue du Chanoine-Morel - Atelier d'échanges le 26 novembre prochain** : Discussion sur l'historique du dossier. M. Roy partage le dépôt du mémoire du Conseil en réponse à l'invitation des responsables de l'élaboration de la *Stratégie de sécurité routière, 2024-2029*.

Les citoyens pourraient le consulter sur la page du CQS sur le site web de la Ville. M. Beaudoin fait savoir qu'un aménagement apporte une différence dans la sécurité routière, contrairement à des panneaux ou des amendes.

- **3, Histoire, patrimoine et culture**
 - **Comité ad hoc sur le site patrimonial** : M^{me} Shee a assisté à la rencontre du 18 octobre dernier. L'ordre du jour, la carte illustrant le prolongement du *Sentier des Grands-Domains* ainsi que le compte rendu sont reproduits à **l'annexe 3**. M^{me} Shee remercie la constante présence de M^{me} Mercier-Larouche, celle-ci la remercie à son tour.
- **4, Communautaire, parcs et loisirs**

- Rien à ce point.

6. Fonctionnement, secrétariat et trésorerie

• Secrétariat

M. Trépanier partage la disponibilité du **portrait sociodémographique** du quartier, édition 2021, 49 pages), que l'on peut retrouver sur page du Conseil sur le site de la Ville.

• Trésorerie

RÉSOLUTION 24-CA-54

SUR UNE PROPOSITION de M. Beaudoin **DUMENT APPUYÉE** par M. Trépanier, **IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU** d'autoriser un paiement de 125,00 \$ à M^{me} Junie Lecoq pour la rédaction du procès-verbal du 12 novembre 2024.

Une demande à la *Caisse Desjardins de Sillery-Saint-Louis-de-France* a été faite pour que la présidente puisse avoir accès aux folios du Conseil au cas où le trésorier ne serait pas accessible pour effectuer les transactions bancaires ou signer des effets.

États financiers du CQS pour la période débutant le 11 septembre jusqu'à aujourd'hui :

Au 11 septembre nous avons 3 324,75 \$
Il n'y a eu aucun revenu.

Dépenses :

- 137,38 \$, Chèque 314, papeterie pour Luc Trépanier
- 2 000 \$, Chèque 315, Aide à la SHS, projet spécial pour l'exposition du 20^e anniversaire du CQS et 60^e anniversaire du Site patrimonial
- 125 \$, Chèque 313, Secrétaire Lorraine Guay
- 3,75 \$, Frais d'utilisation
- 5,95 \$, Frais fixes d'utilisation
- 125 \$, Remboursement au trésorier qui a payé par virement Interac pour la nouvelle secrétaire de rédaction, Junie Lecoq
- 5,95 \$, Frais fixes d'utilisation

Nous avons actuellement au livre, au 31 octobre, **921,72 \$** dans le compte **EOP** et **7,42 \$** dans le compte **ET1** (projet avec les écoles primaires de 2023-2024).

RÉSOLUTION 24-CA-55

SUR UNE PROPOSITION de M. Beaudoin **DÛMENT APPUYÉE** par M. Roy, **IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU** d'autoriser un montant de 39,00 \$ au trésorier pour qu'il puisse se rembourser pour la mise à jour du *Registre des entreprises*.

D'ici la fin de l'année, à moins d'imprévus, un surplus de 659 \$ est anticipé.

7. Divers

- M^{me} Shee pose une question à M^{me} Mercier-Larouche par rapport aux épiceries sur le chemin Saint-Louis et l'heure obligatoire de livraison, étant donné que les livreurs arrivent avant le 7h autorisé. M^{me} Mercier-Larouche va faire un suivi.

8. Levée de l'assemblée


SUR UNE PROPOSITION de M. Beaudoin, **DÛMENT APPUYÉE** par M. Louison, **IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU** de lever la séance à 21 h 01.

La prochaine assemblée ordinaire du conseil de quartier aura lieu le mardi 10 décembre 2024.

M^{me} Janet Drury
Présidente

M. Luc Trépanier
Secrétaire

Annexe 1 A

 <p>CONSEIL DE QUARTIER DE SILLERY</p>	<p>ARRONDISSEMENT DE SAINTE-FOY-SILLERY-CAP-ROUGE Édifice Andrée-P.-Boucher 1130, route de l'Église Québec (Québec) G1V 4X6</p>	<p>Résolution</p>
---	---	-------------------

Conseil d'administration du
Conseil de quartier de Sillery
(CQS)

Extrait du procès-verbal de l'assemblée du *Conseil de quartier de Sillery* tenue le mardi **12 novembre 2024** à 17h00, en présentiel.

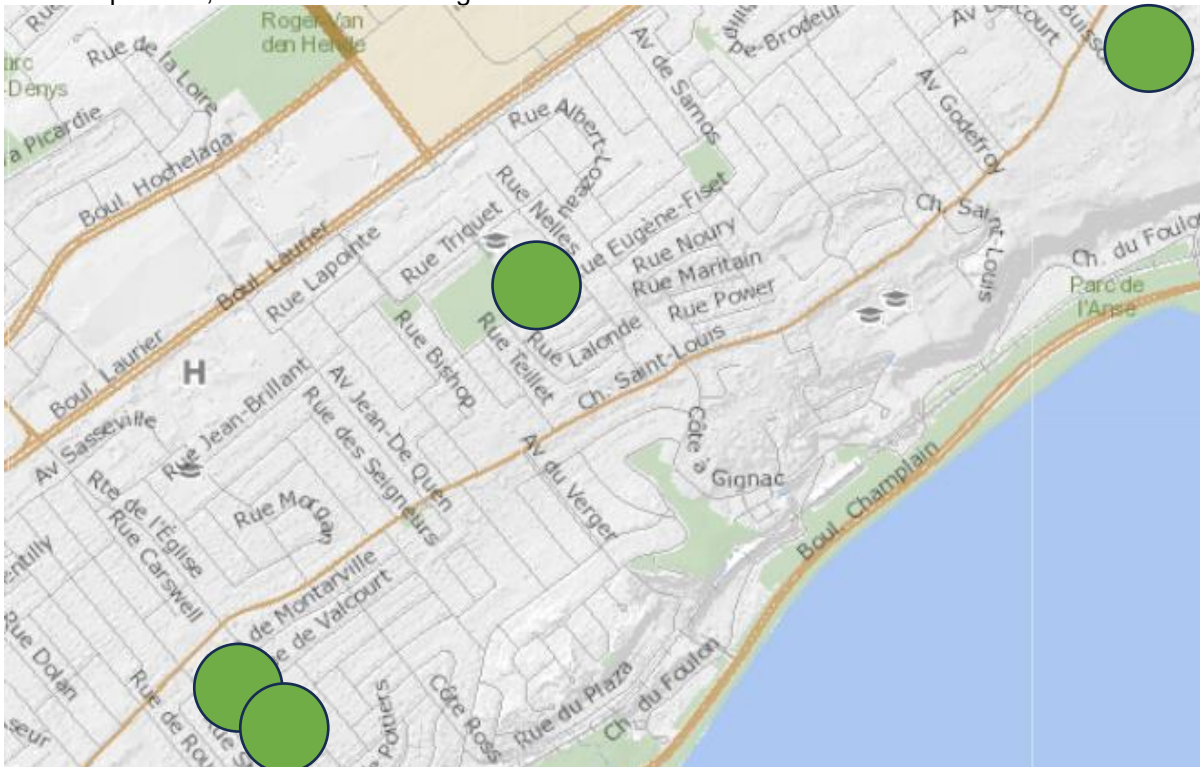
DEPOT DE LA 5^E DEMANDE DE SECURITE ROUTIERE EN MILIEU SCOLAIRE, 2024-2025

RÉSOLUTION 24-CA-52

CONSIDÉRANT QUE les partenaires en milieu scolaire du *Conseil de quartier de Sillery* veulent toujours assurer la sécurité routière dans les zones de Sillery et de Saint-Louis,

CONSIDÉRANT QUE les partenaires en milieu scolaire doivent insister sur la sensibilité à la sécurité routière et aux transports actifs au cours des mois de mai et de juin 2025,

CONSIDÉRANT QUE cette dernière année de sensibilisation rejoindra environ 1 350 élèves du niveau primaire, clientèle locale et régionale interrives



Source : Carte interactive de la Ville de Québec, *quartiers Sillery et Saint-Louis*, échelle originale 1 : 10 000, 2024.



Écoles primaires participantes, 3 écoles dont 1 campus de 2 écoles, 2 quartiers.

Sur la proposition par : M. Luc Trépanier

Et appuyé par : M^{me} Anna Cividino

IL EST RÉSOLU DE SOUMETTRE À LA VILLE DE QUÉBEC CETTE CINQUIÈME DEMANDE, 2024-2025, DU PROGRAMME DE SOUTIEN A LA MOBILISATION POUR UNE SUBVENTION DE 12 000 \$.

Envois : À remettre au conseil.

M^{me} **Maude Mercier-Larouche**, conseillère, District Saint-Louis-Sillery et présidente de l'Arrondissement SF-S-CR |

maude.mercierlarouche@ville.quebec.gc.ca

- Maître Marie-Andrée Bougie, assistante-greffière, Arrondissement de Sainte-Foy – Sillery – Cap-Rouge (SF-S-CR)

Janet Drury

Présidente

12 novembre 2024

Date

C:\Backup (nouveau)\1-Conseil de Quartier de Sillery\Vision Sécurité Routière 2024-2025\19 Résolution 12 nov. 2024.docx

Annexe 1 B



Service du transport
et de la mobilité intelligente

PROGRAMME DE SOUTIEN
À LA MOBILISATION

Stratégie de sécurité routière 2020-2024

Titre du projet

Sécurité routière dans les zones scolaires de Sillery et de Saint-Louis,
2024-2025

Nom des organismes demandeurs

Demandeur principal : Conseil de quartier de Sillery (CQS)

Demandeur(s) partenaire(s) :

Marie de Sillery

Quartier de Sillery

- Association des parents d'élèves du Collège Jésus-

- Conseil d'établissement de l'école Saint-Yves

Quartier de Saint-Louis

- Conseil d'établissement de l'école Saint-Louis-de-France

Présentation du projet

Description du projet (activités envisagées)

Nous prévoyons l'organisation d'activités de sensibilisation à la sécurité routière et aux transports actifs au cours des mois de mai et juin 2025 dans nos 3 écoles en collaboration avec l'organisme **Accès transports viables** (ATV, organisme reconnu par la Ville de Québec).

● **Animations scolaires sur la sécurité routière**

- Offertes en présentiel à **40 groupes** répartis dans les **3 écoles**
- Contenu adapté selon le niveau scolaire, d'une durée de 30 à 45 minutes par groupe

● **Défi Arrivée active vers l'école**

- Organisation d'une matinée d'arrivée active et festive dans les 3 écoles
- Avec animations avant l'entrée des classes, remise de collations et concours à destination des jeunes venus en transport actif.
- Évaluation du nombre de jeunes en transport actif avant l'événement, pendant et après afin de mesurer l'impact de cette action.

● **Réalisation d'un kit de formation clé en main par école**

- Création d'une formation à destination du personnel de chacune des 3 écoles afin qu'il soit outillé pour former et sensibiliser les élèves aux bienfaits des transports actifs et à la sécurité routière autour de leur école
- Outil à caractère permanent et réutilisable dans le futur

Présentation du projet (suite)
<p>Objectifs</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Accroître la connaissance des élèves dans le but de les aider à adopter des comportements sécuritaires lors de leurs déplacements actifs; ● Encourager les écoliers à adopter le transport actif ● Offrir aux établissements scolaires des activités clé en main ● Offrir aux établissements scolaires des outils de formation à la sécurité routière
<p>Clientèles ciblées</p> <p><i>Élèves du primaire</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ● Collège Jésus-Marie de Sillery primaire 2047 à 2049, chemin Saint-Louis Environ 640 élèves - Clientèle régionale interrives ● École Saint-Louis-de-France 1524 et 1550, route de l'Église Environ 450 élèves secteur régulier - Clientèle locale - sur 2 campus ● École Saint-Yves 2475 rue, Triquet Environ 260 élèves secteur régulier - Clientèle locale <p>Pour les animations scolaires en particulier, un total de 40 classes réparties dans les 3 écoles seront touchées. Environ 1 350 élèves pourront avoir accès à une formation.</p>
<p>Lieu</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Animations d'Accès transports viables dans les classes ● Défi activité active vers l'école sur les terrains des écoles
<p>Calendrier de réalisation du projet</p>

- Mars 2025 :
Adoption du projet par la Ville
- Avril 2025 :
 - Planification des animations avec les responsables de chacune des écoles
 - Organisation du **Défi Activité active** vers l'école par l'organisme **Accès transports viable**
 - Réalisation d'un kit de formation clé en main par école
- Mai et juin 2025
 - Animations scolaires sur la sécurité routière
 - **Défi Activité active** vers l'école
- Juin 2025 : Reddition de compte

Présentation du projet (suite)

Prévisions budgétaires du projet		
Service	Description	Frais
Coordination	<ul style="list-style-type: none"> • Rencontres de démarrage • Suivi des échéanciers, planification du calendrier, supervision et appui technique 	900 \$
Organisation de 3 journées de sensibilisation (Défi Arrivée active)	<ul style="list-style-type: none"> • Frais de déplacement et présence de 2 à 3 personnes d'Accès transports viables pour l'animation le jour des événements ; • Évaluation de l'impact de ces journées en mesurant avant, pendant et après le défi, le nombre de personnes en transport actif ; • Achats et impressions nécessaires à l'activité. 	3 000 \$
Réalisation d'un kit de formation clé-en-main	<ul style="list-style-type: none"> • Recherche et préparation des outils, montage de la formation. • Réalisation d'1 kit clé-en-main par école. 	1 800 \$
Réalisation de la formation d'initiation à la sécurité routière	<ul style="list-style-type: none"> • Réalisation de 40 animations d'une durée de 30 minutes pour le préscolaire et 45 minutes pour la 1^e à la 6^e année. De 3 à 5 groupes par journée. 	4 735 \$
Sous-Total		10 435 \$
Frais administratifs (15%)		1 565 \$
Total		12 000 \$

* Il est à noter qu'aucune taxe n'est applicable sur le montant ici présenté, Accès transports viables étant un organisme de bienfaisance reconnu par l'Agence du revenu du Canada dont le volume d'affaires ne requiert pas la taxation des services.

Renseignements additionnels
Somme demandée à la Ville
4 organismes demandeurs x 3 000 \$ = 12 000 \$

Demandeur principal

Conseil de quartier de Sillery

ConseilQuartier.Sillery@ville.quebec.qc.ca

Janet Drury, présidente

Édifice Andrée-P.-Boucher | 1130, route de l'Église Québec QC G1V 4X6

418-641-6301 poste 3091

Demandeurs partenaires

Association des parents d'élèves du Collège Jésus-Marie de Sillery

Cynthia Roy, présidente

Associationdesparents@cjmds.qc.ca

996, rue de l'Éclaircie | Lévis QC G7A 0M8

418-806-9901

Conseil d'établissement de l'école Saint-Louis-de-France

Maxime Bernier, présidente

maxime.bernier.2@hotmail.com

1617, rue Ranvozy | Québec QC G1W3J8

581-989-1231

Conseil d'établissement de l'école Saint-Yves

Sylviane Goulet, présidente

sylvie@hotmail.com


2292, rue Marie-Victorin | Québec QC G1T 2W4

418-914-4662

C:\Backup (nouveau)\1-Conseil de Quartier de Sillery\Vision Sécurité Routière 2024-2025\Sillery 24-25 12 novembre 2024.docx



Annexe 2

 <p>CONSEIL DE QUARTIER DE SILLERY</p>	<p>ARRONDISSEMENT DE SAINTE-FOY-SILLERY-CAP-ROUGE Édifice Andrée-P.-Boucher 1130, route de l'Église Québec (Québec) G1V 4X6</p>	<p>Résolution</p>
---	---	-------------------

Conseil d'administration du
Conseil de quartier de Sillery
(CQS)

Extrait du procès-verbal de l'assemblée du *Conseil de quartier de Sillery* tenue le mardi **12 novembre 2024** à 17h00, en présentiel.

SECURITE ROUTIERE SUR L'AVENUE PRESTON, SECTEUR SUD

RÉSOLUTION 24-CA-53

CONSIDÉRANT QUE les résidents de l'avenue Preston souhaitent assurer la sécurité routière, notamment des dix-huit enfants qui habitent sur cette rue ;

CONSIDÉRANT QUE cette avenue, située directement à l'est de l'avenue Maguire, n'a pas de trottoirs ;

CONSIDÉRANT QU'avant la réfection de l'avenue Preston, il y a quelques années, les enfants pouvaient jouer sur la rue entre les dos d'âne qui ralentissaient la circulation. Ces mesures de ralentissement de la circulation n'existent plus ;

CONSIDÉRANT QU'avant le réaménagement de l'avenue Maguire, l'avenue Preston était à double sens et le stationnement sur rue était permis en alternance sur un seul côté de la rue (excepté pour les détenteurs de vignettes). Cet aménagement avait pour effet de ralentir la circulation ;

CONSIDÉRANT QUE depuis les travaux sur l'avenue Maguire, la rue est devenue à sens unique et le stationnement sans vignette est permis sur les deux côtés de la rue ;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs interventions de la Ville sur l'avenue Maguire ont eu pour effet d'augmenter le taux d'occupation des espaces de stationnement sur rue et la circulation de transit sur l'avenue Preston (ex. : stationnement sur un seul côté de l'avenue Maguire, élimination du terrain de stationnement municipal, ajout de parcomètres et du stationnement souterrain payant, etc.) ;

CONSIDÉRANT QUE les résidents sont témoins de nombreuses infractions par les automobilistes qui circulent à sens inverse et dépassent la limite de vitesse (ex. 70 km/h alors que la limite est de 30 km/h) ;

CONSIDÉRANT QUE les résidents sont également témoins d'une augmentation de la circulation d transit, notamment par des camionneurs, qui empruntent l'avenue Preston afin d'éviter les feux de circulation à l'intersection du chemin Saint-Louis et de l'avenue Maguire. De cette façon, ils évitent également de circuler sur l'avenue Maguire, même si le chemin Saint-Louis et l'avenue Maguire sont désignés comme routes de camionnage par le ministère des Transports ;

Envois : À remettre au conseil.

M^{me} **Maude Mercier-Larouche**, conseillère, District Saint-Louis-Sillery et présidente de l'Arrondissement SF-S-CR |

maude.mercierlarouche@ville.quebec.qc.ca

- Maître Marie-Andrée Bougie, assistante-greffière, Arrondissement de Sainte-Foy – Sillery – Cap-Rouge (SF-S-CR)

Janet Drury

Présidente

12 novembre 2024

Date

Annexe 3**Rencontre du comité *ad hoc* sur le Site patrimonial déclaré de Sillery****Renseignements :**Date : Vendredi **18 octobre** 2024, 13h

Lieu : Édifice Andrée-P.-Boucher

Étaient présents :

Mélissa Coulombe-Leduc	Ville de Québec, Urbanisme / Patrimoine / Tourisme
Renée Desormeaux	Ville de Québec, Service de la Culture et du Patrimoine
Caroline Houde	Ville de Québec, division du Patrimoine
Maude Mercier Larouche	Ville de Québec, district Saint-Louis - Sillery
Mary Shee	Conseil de quartier de Sillery
Pierre Vagneux	Coalition pour l'arrondissement historique de Sillery
J.-Louis Vallée	Société d'histoire de Sillery

Ordre du jour :

1. Signalisation sur le site
2. Commémoration de la Maison Bignell
3. Bilan des fêtes du 60^e
4. Identification des lieux sur le site patrimonial
5. Utilisation du terrain de l'ancien garage municipal
6. Carte des grandes propriétés du site patrimonial
7. Connaissance des interventions de la CCNQ
8. Décontamination du 2003, chemin Saint-Louis
9. 125^e anniversaire de l'avenue Maguire, 1900-2025

1. Signalisation sur le site :

Les panneaux de signalisation du site patrimonial seront reçus le 22 octobre et installés peu de temps après. Pour en ajouter une autre à l'est, elle serait trop près de celle de l'Industrielle Alliance. Ce sont des panneaux directionnels. Celle au pied de la côte Gilmour, on attend la réponse du MTQMD (ministère des Transports et de la Mobilité durable). Le plan reçu en juin dernier sera actualisé et acheminé au conseil de quartier et aux membres du comité. Il sera présenté au conseil de quartier et la Société d'histoire de Sillery mettra l'information sur Facebook avec les informations des responsables. Le MCC sera informé du souci de mettre en valeur le site patrimonial de Sillery.

2. Commémoration de la Maison Bignell :

Madame Houde s'est déplacée au conseil de quartier afin de présenter les intentions de la Ville de Québec pour commémorer la Maison Bignell. Le conseil de quartier a réagi en votant une proposition afin que la commémoration se fasse le plus près possible de la défunte maison. Il y a une suggestion que la commémoration soit mise au réverbère près du terrain où était la maison. La Maison Bignell est la plus vieille maison de bois de Sillery, mais aussi parce que l'emplacement de l'édifice près de la falaise permettait d'avoir une vision des anses à bois de Sillery. Il faut avant tout, savoir ce qui va être fait, mais aussi la propriété de l'endroit où cette commémoration sera mise. Il est possible de faire une commémoration de proximité avec un code QR. L'utilisation d'une écorce d'arbre pourrait aussi être utilisée pour l'identifier.

Les représentantes de la Ville nous reviendrons avec des propositions de commémoration en les liant à des lieux. Des professionnels de la ville travailleraient sur ces projets.

3. Bilan des Fêtes du 60^e

Ce fut un succès en activités très prisées et qui furent appréciées. Beaucoup de travail qui a donné de résultats pour ce qui est des connaissances face au Site patrimonial déclaré de Sillery. Les enregistrements des visites pourraient être repris et mis sur des codes QR aux lieux intéressants qui ont été visités. De plus, la Société d'histoire de Sillery fera cette année 2 vidéos sur des domaines de Sillery, puis 8 autres l'an prochain. Ce pourrait être ensuite les autres sites patrimoniaux déclarés, puis les noyaux anciens de chacun des arrondissements.

4. Identification des lieux sur le site patrimonial

La Société d'histoire de Sillery s'engage à faire l'identification de sites où il serait intéressant de mettre des panneaux informationnels. Elle identifiera aussi, sur le site du patrimoine bâti de la Ville de Québec, les corrections à faire à certaines fiches. La liste est déjà faite par la Ville de Québec alors que se fera, en 2025, l'inventaire des bâtiments patrimoniaux. Des édifices moins anciens que 1940 seront aussi intégrés à cette liste. La Ville de Québec fournira une carte avec les points d'intérêt : maisons, lieux, etc. Parce que c'est un site patrimonial déclaré, la Ville a beaucoup d'information qui peut déjà être utilisée.

5. Utilisation du terrain de l'ancien garage municipal

Il faudrait trouver une vocation à ce terrain. Il pourrait être la porte d'entrée sud (bord du fleuve) pour le site patrimonial, avec informations, téléphérique pour vélos, etc. Le problème est qu'il ne peut y avoir de construction parce qu'il est une zone de forte pente. La réglementation est de ne rien avoir dans les 10 mètres de la falaise. Il serait aussi possible d'utiliser une partie du terrain de l'autre côté de la rue, là où s'élevait l'usine de filtration de la Ville de Québec.

6. Carte des propriétés du site patrimonial

Les canaux sont ouverts entre la Ville et le Cimetière Mount Hermon afin de voir s'il sera possible de passer le sentier des Grands-Domains-de-Sillery. Pour ce qui est du prolongement vers les

Pères maristes, il y a différentes problématiques. Mettre en place un escalier a aussi une problématique particulière d'entretien (dont l'hiver) et la responsabilité. Une carte des grands terrains privés, jumelée au tracé des terrains municipaux, est distribuée à chacun.

7. Connaissance des interventions de la CCNQ

Il serait important que la Ville de Québec demande à la CCNQ pour qu'elle nous fasse une présentation. Les démarches sont déjà commencées et des représentants sont prêts à nous rencontrer. La présence d'un représentant de la CCNQ serait possible, une vingtaine de minutes lors de la prochaine rencontre.

8. Décontamination du 2003, avenue Maguire

Le 2023 a un usage temporaire de 2 ans serait échu en 3 février 2025. Un permis de branchement aqueduc et égouts a été délivré. Plusieurs craignent que le stationnement à ciel ouvert soit utilisé pendant toutes les nombreuses années qui serviront à la décontamination. Madame Mercier Larouche fera le suivi et validera les différentes informations, dont le début de la décontamination.

9. 125^e anniversaire de l'ouverture de l'avenue Maguire

L'année 2025 marquera le 125^e anniversaire de l'ouverture officielle de l'avenue Maguire, 1900-2025. Tous s'entendent que c'est un anniversaire important à souligner et à commémorer. Dans les prochains mois, il serait important de combiner l'ensemble des forces du milieu (Ville de Québec, Conseil de quartier, SDC Maguire et ses commerçants, Coalition et société d'histoire) pour mettre en valeur les 125 ans de l'ouverture de l'avenue. Un des projets envisagés, celui des murs Maguire ne sera pas celui prévu et devrait être de moindre envergure. Mais il sera réalisé. Il y a une demande pour dynamiser l'avenue Maguire par différentes activités. Il serait donc bon de se concerter, sachant que la société d'histoire, sans prendre la tête de l'organisation, est prête à faire des activités qui sont dans son mandat et ses compétences.

Sentier des Grands Domaines-de-Sillery et huit grands propriétaires



Source : Ville de Québec, partie du *Site patrimonial déclaré de Sillery*.

La rencontre se termine à 14 h 12

